

# Les infos de l'été



## Extinction éclairage public Test du 13 juillet au 31 octobre 2021

Suite au sondage réalisé auprès des Arbonnaises et Arbonnais, une majorité s'est prononcée en faveur de l'extinction de l'éclairage public dans le village.

266 Réponses  
178 personnes favorables à l'extinction

Un registre sera disponible en mairie, afin de permettre à chacun d'exprimer son avis. Il est également possible de faire parvenir ses commentaires, positifs ou négatifs par mail ([mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr)) ou par courrier (Mairie, 58 rue de la mairie, 77630 Arbonne-a-Forêt). Ils devront être nominatifs pour être pris en compte.

Afin de répondre aux attentes des habitants, le Conseil Municipal a décidé de faire **un test et d'éteindre l'éclairage public dans tout le village de 0h00 à 5h00 du matin du 13 juillet au 31 octobre 2021**. Chacun pourra ainsi se rendre compte de l'impact de cette mesure sur ses activités.

A l'issue de ce test, si plus de 178 personnes expriment un avis défavorable, il y aura un retour à l'éclairage public permanent, sinon, la décision sera définitivement adoptée. Les horaires pourraient cependant être modifiés, selon les commentaires reçus.

## Partez en vacances l'esprit tranquille !

L'opération Tranquillité vacances est destinée aux personnes souhaitant s'absenter de leur domicile l'esprit serein.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la gendarmerie de Cely-en-Bière (9 rue Edouard Goerg) au moins 2 jours avant votre départ.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible sur le site [arbonnelaforet.fr](http://arbonnelaforet.fr) et l'imprimer avant de vous rendre en gendarmerie.

## Plan canicule Faites-vous connaître !

En prévention d'une éventuelle canicule cet été, la commune tient un registre nominatif des personnes qui souhaiteraient être régulièrement suivies en période de grande chaleur (les personnes âgées de 65 ans et plus, handicapées, isolées et ou fragiles).

Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, il vous est demandé de contacter la mairie par téléphone 01 60 66 44 16 ou [mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr)

Numéro Canicule Info Service :  
0800 06 66 66

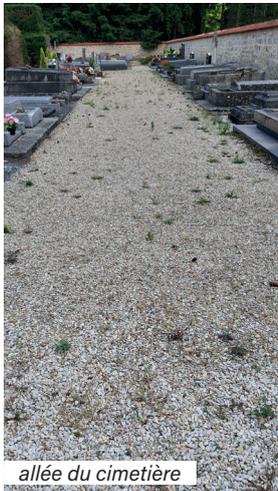
+ d'infos : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

## Sécurité Aménagement D 409

Vous êtes nombreux à demander des actions pour réduire la vitesse sur la RD 409. La commune a lancé une étude sur la sécurité routière de la zone auprès du cabinet EVO et a invité l'Agence Routière Départementale (ARD) à la présentation des résultats. Le projet global prévoit la mise en place de chicanes sur plusieurs portions de la RD 409 ainsi que l'installation de plateaux de ralentissement. Un test avec les chicanes sera mis en place avant la fin de l'année afin d'étudier son efficacité. Un registre sera disponible en mairie afin de recueillir vos avis, ceux-ci pourront également être envoyés par mail [mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr](mailto:mairie.arbonnelaforet@wanadoo.fr) ou par courrier (58 rue de la mairie 77630 Arbonne-la-Forêt). La décision d'aménagement sera prise ultérieurement.

## Notre village se met au vert

Afin de protéger la santé et de préserver la biodiversité, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques dans l'ensemble des structures publiques. Cette action nationale a des conséquences sur la gestion des espaces verts de la commune mais aussi sur l'entretien des rues, des trottoirs, des allées, du cimetière...



allée du cimetière



espace vert - rue Neuve

### Les bénéfices

- Préserver la santé de tous
- Respecter l'environnement
- Développer la biodiversité et la pollinisation des plantes
- Réduire la pollution de l'air, de l'eau, des sols et permettre leur régénération

### A court terme

Un groupe de travail a été créé, avec le soutien de spécialistes (dont le PNR), afin de répertorier les différentes zones du village et d'identifier les réponses spécifiques à chaque espace. Elles sont multiples : utilisation de produits de biocontrôle, d'un réciprocateur, zones de fauche

tardive, passages enherbés, fleurissements, végétalisation des pieds de murs et des trottoirs... Cela entraîne un changement global de la gestion des espaces, en conciliant esthétique et contraintes budgétaires.

### Un processus long

C'est aussi l'occasion de repenser les paysages du village et d'engager sur le moyen terme une valorisation paysagère de l'espace, une démarche que le PNR peut accompagner financièrement. La commune a soumis sa candidature à l'appel à projets « Cimetières enherbés », réponse attendue en octobre.



cimetière de Boutigny enherbé

### L'affaire de tous

Cette action s'inscrit dans une démarche nationale. Elle permettra le développement d'une végétation spontanée et de privilégier la biodiversité. Nous rappelons que l'utilisation des produits phytosanitaires est aussi interdite pour les particuliers. Chacun pourra également choisir d'entretenir les trottoirs devant chez lui ou de participer à des projets communs.

Une réunion d'information sera organisée dans les prochains mois pour présenter le projet global du village.

## Aménagement de l'espace dit « la lanterne aux morts »

Comme le prévoyait le programme de la liste Bien vivre à Arbonne-la-Forêt, l'espace situé en face de l'église, rue de Courances, sera aménagé avec une aire de pique-nique et une boîte à livres. A partir de début août, n'hésitez pas à la remplir avec les livres que vous avez envie de partager !

## La fibre

Vous êtes nombreux à nous poser des questions sur l'arrivée de la fibre optique sur notre commune. Les travaux de déploiement de la fibre seront terminés fin juin. Les fournisseurs ont alors une période de 3 mois réglementaire pour se positionner sur la commune à l'issue de laquelle une commercialisation pourra débuter (4<sup>ème</sup> trimestre 2021).

A noter, actuellement l'ARCEP ne référence pas la commune comme couverte par la fibre car, pour les travaux ayant pris fin au 2<sup>ème</sup> trimestre, ce qui est le cas pour Arbonne-la-Forêt, une mise à jour de leur carte est prévue pour septembre 2021.

+ d'infos : <https://www.covage.com/fibre-seine-et-marne-semafibre77/>

## A vos agendas

ÉDITION 2021  
**#forêt poubelle**  
3  
Sam 18 sept.  
Arbonne-la-Forêt

**PARTICIPEZ EN FAMILLE AU GRAND RAMASSAGE DE DÉCHETS**

La Mairie en partenariat avec l'association de chasse d'Arbonne-la-Forêt «ACCA»

Vous donnez rendez-vous dans le parc de la salle René Lefèvre

+ à 9h30 pour l'action de 10h à 12h  
+ à 13h30 pour l'action de 14h à 16h

Inscription obligatoire  
[defipourlenvironnement.org](http://defipourlenvironnement.org)

Dans le respect des mesures sanitaires, apportez votre propre matériel